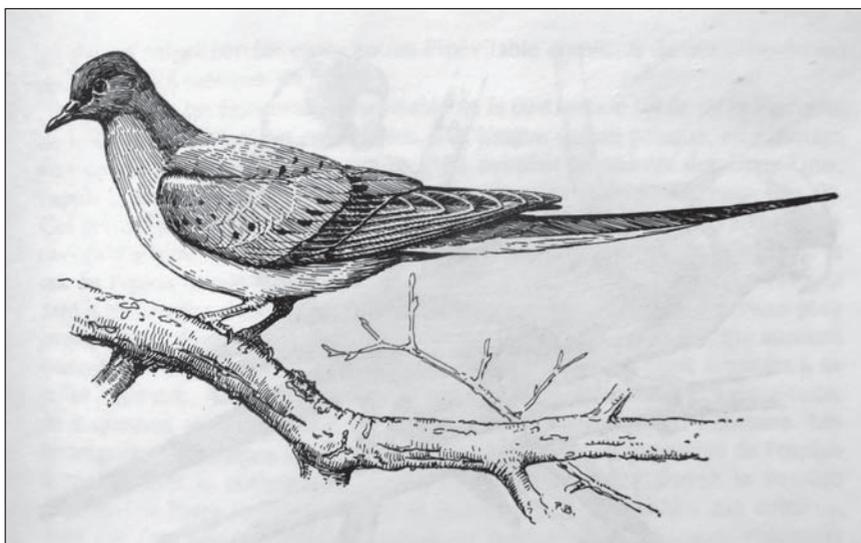


Biodiversité : le droit d'exister

La vie d'un naturaliste n'est pas de tout repos pour l'esprit. Combien de fois par le passé ai-je dû argumenter, répondre à des questions du genre « A quoi ça sert les chauves-souris ? » Les seules réponses recevables dans les années 60/70 – et encore aujourd'hui pour beaucoup – étaient d'expliquer que certaines plantes et certains animaux étaient utiles à l'homme, tous les autres étant tolérés dans le meilleur des cas ou qualifiés de « nuisibles ». Les naturalistes de ma génération n'ont pas oublié cette affiche largement diffusée pour justifier la protection nationale des rapaces en 1976 : « la buse mange vos souris, etc. » On ne pouvait sauver la buse de la vindicte des paysans et des chasseurs que parce qu'elle se nourrissait des petits rongeurs qui menaçaient les récoltes. Quelques siècles auparavant, on avait fini par accepter le chat dans les fermes car il contribuait à éliminer « la vermine ».



Pigeon migrateur américain *Ectopistes migratorius* (d'après Jean DORST 1978)
ils étaient des millions. L'homme blanc les a totalement exterminés au XIX^e siècle.

À toutes ces personnes qui me demandaient, et me demandent encore, à quoi servent tous ces animaux qui dérangent, font peur, piquent, mordent ou troublent le sommeil, toutes ces plantes urticantes ou toxiques, je réponds depuis des décennies : « mais enfin, donnez-moi une raison, une seule bonne raison, pour laquelle les êtres vivants devraient se mettre à la disposition de l'homme, servir ses intérêts ! » Soit la personne interrogée admet son erreur, soit elle est obligée d'avouer qu'elle considère notre espèce comme supérieure à toutes les autres et qu'à ce titre elle a droit de vie et de mort sur le vivant, et elle peut modeler à sa guise son environnement naturel en sélectionnant les espèces qui lui conviennent.

Et comme cette conviction est universellement répandue depuis des siècles et avec le soutien unanime des religions monothéistes qui placent l'homme au centre de l'univers, des responsables politiques qui ne raisonnent qu'en termes de rendements et même, jusqu'à une époque récente, des naturalistes qui considéraient l'homme comme l'aboutissement de la pyramide du vivant, elle permet à *Homo sapiens* de détruire allègrement et sans états d'âme tous les animaux qui perturbent son quotidien et même et surtout les habitats susceptibles de les accueillir. C'est ainsi que l'on

a fait disparaître une foule de zones humides et de landes, repaires de bêtes sauvages malfaisantes !

Cette argumentation primaire (la buse mange vos souris) étant devenue caduque et presque ridicule pour un scientifique, les progrès et la diffusion de l'écologie ont répandu une idée autrement pertinente : toutes les espèces vivantes qui composent la biodiversité contribuent à l'équilibre des écosystèmes planétaires. L'homme fait partie de cette grande machine et quand il détruit une espèce, il s'affaiblit lui-même. Pour cette raison nous devons



Photo Alain Livory

Vipère péliade *Vipera berus*

L'homme doit s'en méfier mais comme toutes les espèces, elle a le droit d'exister

respecter toutes les espèces. Hélas ce n'est pas tout à fait la réalité : car enfin, l'homme a déjà fait disparaître des milliers d'espèces et il est toujours là, plus nombreux que jamais. L'extinction du dodo, du pigeon migrateur américain ou de quelque 50 mammifères depuis le début du XX^e siècle n'ont rien changé ! Avant de s'éteindre à son tour, l'espèce humaine peut survivre encore longtemps et continuer de détruire le vivant, ce qu'on appelle désormais la sixième extinction, celle dont *Homo sapiens*, décidément bien mal nommé, est le seul responsable.

En somme, il ne faut pas protéger les espèces parce qu'elles servent les intérêts de l'homme ou parce que leur destruction menacerait l'humanité, il faut les respecter pour elles-mêmes, parce que toutes les espèces font partie de la biodiversité et que tout être vivant a le droit d'exister.

Alain LIVORY

Les Dossiers de Manche-Nature



Pour en savoir plus sur nos publications, rendez-vous sur la page dédiée de notre site Internet à l'adresse :

<http://manche-nature.fr/publications/>

Vous pourrez y lire la description détaillée et visualiser quelques pages.

Voir les tarifs à la fin de *L'Argiope* ou sur notre site Internet.